

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
À l'école Saint-Charles-Garnier
tenue le 11 décembre 2019**

Sont présentes, mesdames:

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| - Caroline Hardy | représentante du personnel enseignant |
| - Julie Provost | représentante du personnel enseignant |
| - Josiane Savaria | représentante du personnel enseignant |
| - Julie Gauthier | représentante du personnel de soutien |
| - Véronique Lussier | représentante des parents |
| - Josie-Anne Ménard | représentante des parents |
| - Lisane Beauchemin | représentante des parents |
| - Sarah-Josianne Talbot | représentante des parents |
| - Amélie de La Durantaye | représentante des parents |
| - Catherine Bazinet | substitut |

Sont aussi présents :

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| - Véronique Cartier | directrice |
| - Marie-Ève Montreuil | directrice adjointe |
| - Steve Croteau | commissaire |
| - Philippe Simard | représentant de la communauté |
| - Marie-Ève Flibotte | représentante du public |

Est absente :

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| - Caroline Plante | représentante du personnel enseignant |
|-------------------|---------------------------------------|

1. Nomination d'une secrétaire

Mme Caroline Hardy sera la secrétaire.

2. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté à 18h43.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique Lussier propose l'adoption.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la dernière séance

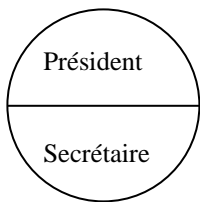
Mme Amélie de La Durantaye propose l'adoption.
Suivi : Caisse populaire; le formulaire fut envoyé.

5. Parole au public

M. Philippe Simard et Mme Marie-Ève Flibotte veulent discuter des frais chargés aux parents au service de garde.

CÉ-19-12-162

CÉ-19-12-163



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
À l'école Saint-Charles-Garnier
tenue le 11 décembre 2019

DOSSIER D'INFORMATION

Clarification des termes.

3 sujets sont adoptés par le CÉ : budget annuel et révisé, le projet éducatif et le rapport annuel de la présidence.

Fonds 4 : chaque dépense se passe en adoption.

DOSSIER DE CONSULTATION

6. Frais chargés aux parents/service de garde – est consulté – (30 min)

Les surplus ne restent pas dans les coffres de l'école, tous les surplus sont redistribués dans le budget de l'école afin d'assurer divers services aux élèves. Alors, il est important de bien planifier le budget. Un exercice rigoureux a été effectué. Il est présenté aux membres du CÉ.

- 1^{re} hypothèse (3 \$ - 3 \$) : présentation exhaustive de chacune des allocations. Si on choisit cette hypothèse, un surplus de 17 785 \$ est prévu;
- 2^e hypothèse (3,25 \$ - 3,25 \$) : Si on choisit cette hypothèse, un surplus de 26 000 \$ est prévu ;
- 3^e hypothèse (2,75 \$ - 2,75 \$) : 9 000 \$ de surplus;
- 4^e hypothèse (\$2,50 – 2,50 \$): 955 \$ de surplus;
- 5^e hypothèse (2 \$ – 2 \$) : déficit de 16 000 \$.

Dès janvier 2020, les tarifs proposés par Mme Cartier seront ajustés : 3,25 \$ matin/midi (baisse de 0,75 sous) et 3,25 \$ autobus (tarifs identiques pour les deux services ; demande faite par plusieurs parents). L'école aimerait ajuster les journées pédagogiques avec un tarif maximal pour 2020-2021.

Les membres du CÉ sont en faveur de la proposition de Mme Cartier. Les frais seront analysés cette année et discuté à nouveau l'an prochain.

Mme Josie-Anne Ménard seconde.

7. Budget révisé – adopter – (20 min)

Présentation du budget révisé.

Adopté par Mme Lisane Beauchemin.

8. Campagne de financement; dépenses/revenus/2^e pour 20-21 – adopter – (15 min)

Présentation du tableau 2019-2020 pour la mise à jour du fonds 4.

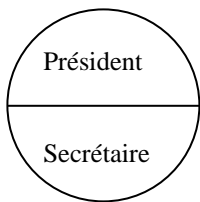
2^e campagne de financement : non à l'unanimité pour cette année; à revoir pour l'an prochain selon le cout des dépenses pour la cour d'école de St-Charles.

Adopté par Mme Véronique Lussier.

CÉ-19-12-164

CÉ-19-12-165

CÉ-19-12-166



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
À l'école Saint-Charles-Garnier
tenue le 11 décembre 2019**

9. Animagerie/fonds 4 – adopter -(5 min)

Cette activité serait celle qui remplacerait l'activité du mois d'avril (piscine).

5 \$ + tx/enfant donc un peu plus dispendieux que la piscine.

Mme Marie-Ève Montreuil demande si les membres sont en faveur de ce changement.

Adopté par Mme Josiane Savaria.

CÉ-19-12-167

10. Mesures dédiées et protégées – adopter – (5 min)

Mme Cartier présente les chiffres des mesures dédiées et protégées remises par le MEES.

Adopté par Mme Amélie de La Durantaye.

CÉ-19-12-168

DOSSIERS D'INFORMATIONS (30 min)

- **Gardiens avertis (suivi)**

Mme Amélie Faille a confirmé que ce cours n'était pas donné. Elle va vérifier la possibilité d'offrir ce cours aux Loisirs. Si besoin, prendre les locaux de l'école.

- **Remise de documents (cour d'école, valorisation)**

Présentation du document : « proposition pour la cour d'école et estimation des coûts » et remise du document à jour de valorisation.

- **Suivi Musée des Ursulines**

L'activité se déroulera en 2 parties : visite de la chapelle, réfectoire, témoignages de 5 religieuses, objets divers présentés et puis pour terminer, Boréal.

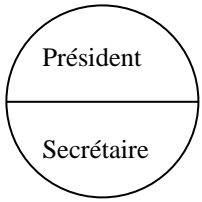
- **Parole au représentant du comité de parents**

- **Parole au commissaire**

Semaine passée : lors de la consultation publique, le conseil des commissaires a écouté les divers avis émis par rapport à la consultation sur le projet de réorganisation scolaire qui toucherait l'école Raymond. La rencontre semble avoir été haute en émotions et le conseil des commissaires doit continuer sa réflexion sur cette situation.

Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h45.



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
À l'école Saint-Charles-Garnier
tenue le 11 décembre 2019

Sarah-Josianne Talbot , présidente

Véronique Cartier, directrice

